## JUIN 2000


| | |
|---|---|
| Les services-conseils essentiels à votre réussite en horticulture | Essai d'un nouveau type d'épandeur |
| Des services-conseils pour les entreprises agricoles | Gestion et formation ovine |
| Toitures sur les structures d'entreposage de lisier | Les aliments bio en demande |
| Un nouveau poulet au soya | Introduction de nouvelles cultures |
| En, Ontario, le boeuf de maïs | GPS: un outil de gestion efficace |
| La paissance en rotation, ça rapporte! | Au menu, colloque et exposition |
| Voyage boeuf en Abitibi | |
| | |


Accueil vision

page accueil du site

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

2000-09-15

## Les services-conseils en horticulture :essentiels à votre réussite !

***André Carrier, agronome***
***Luc Urbain, agronome***

**L'horticulture est une spécialité plutôt complexe de l'agriculture qui concerne les productions suivantes: arbres fruitiers, petits fruits, légumes, pommes de terre et plantes ornementales (arbres, arbustes, fleurs, gazon); les cultures en serres sont également du nombre. À la vitesse à laquelle avancent les diverses technologies, il devient difficile pour le producteur ou la productrice de tout suivre et d'être à jour. Besoin d'aide? L'article suivant fait le point sur le rôle des services-conseils pour la bonne marche et le développement de votre entreprise horticole.**

### SUR LE PLAN TECHNIQUE

Il fut un temps où celui ou celle qui démarrait une entreprise avait quand même quelques années pour s'ajuster; c'est-à-dire apprendre son métier, produire de la qualité et développer son marché. Ce laps de temps est devenu de plus en plus court avec les années: il faut performer et rentabiliser rapidement. Comme chacun le sait, la vente des produits horticoles s'effectue librement: pas de quota, pas de plan conjoint, sauf pour les pommes et les pommes de terre. Chacun se retrouve en compétition avec les autres productrices et producteurs et le reste de la planète, car les fournisseurs de produits horticoles proviennent de partout dans le monde.

Les technologies progressent très rapidement. Il faut être à l'affût de tout: nouveaux cultivars, nouvelles techniques de production, nouvelles machineries, lutte intégrée et lutte biologique, protection de l'environnement, nouveaux modes de conservation, etc. Il devient très difficile de tout suivre cela en termes de temps et de complexité scientifique.

### RENTABILITÉ DES SERVICES-CONSEILS

Si vous regardez les entreprises qui ont réussi, en général, vous constaterez qu'elles ont bien su s'entourer et profiter des divers services qui leur étaient offerts. Certains services-conseils sont gratuits comme ceux dispensés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; d'autres sont subventionnés en partie, et c'est le cas des clubs de production, ou encore pas du tout, on pense ici aux consultants privés.

Toutefois, chacune de ces catégories de services a un rôle particulier à jouer; mais dans l'ensemble, tous ces services sont complémentaires. Par exemple, un conseiller du MAPAQ ne pourra pas effectuer des suivis hebdomadaires et du dépistage précis pour chaque champ tel qu'un conseiller de club peut l'offrir à ses 20 ou 30 entreprises.

### DES CAS CONCRETS

Les exemples de rentabilité des services-conseils en horticulture sont nombreux; en voici deux:

Monsieur Denis Maltais et madame Lucie Fortin font l'acquisition d'un verger à Saint-Antoine-de-Tilly en 1993. Ils n'ont aucune expérience et connaissance dans cette production; la première année se solde par un déficit, une facture en pesticides de plus de 8 000 $ et près de 30% de la récolte endommagée par les insectes et les maladies. Un plan de restructuration s'imposait: comptable, fournisseurs d'intrants et appui important du conseiller du MAPAQ ont permis de rentabiliser l'entreprise tout en réduisant la facture de pesticides à moins de 5 000 $ et les pertes à la récolte à moins de 5%. L'entreprise est maintenant en meilleure santé financière et l'avenir s'annonce intéressant suite à la mise en place d'un plan de renouvellement du verger débuté en 1998 et qui devrait se terminer vers 2010.

Monsieur Edgar Lapointe de Saint-Gervais rêvait depuis quelques années à une plantation de bleuets en corymbe. Les plantations effectuées au début des années 1980, au Québec, avec les cultivars de l'époque, s'étaient montrées peu rustiques et non rentables. En 1991, il fait alors appel aux services du conseiller du MAPAQ. Avec des indications précises sur la régie et le choix du cultivar, il débute sa plantation en 1992. Huit ans plus tard, il se retrouve avec près de 4 hectares, 10 000 plants de bleuets en production, soit la plus importante superficie dans l'est du Québec. Le tout ne s'est pas fait non plus sans erreurs; la plantation de 1993 a dû être reprise car une mauvaise qualité des plants à la plantation et l'hiver rigoureux de 1993-1994 ont détruit près de 50% des plants. Une production rentable aujourd'hui mais qui aura demandé des investissements de plus de 100 000 $.

**UN NOUVEAU CLUB DE PRODUCTION**

Il serait difficile de passer sous silence la toute récente formation, en mai 2000, d'un nouveau club de production en horticulture dans la région. Dix-huit entreprises se sont regroupés pour constituer l'«HORTICLUB CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.» et ont engagé un agronome chargé de dispenser les services-conseils désirés. Les productions couvertes sont les petits fruits, les pommes et les légumes. Le MAPAQ couvrira environ 65% des besoins financiers du club pour la première année. Bon succès et félicitations aux productrices et producteurs qui ont adhéré au projet.

**OÙ TROUVER DES SERVICES-CONSEILS NEUTRES EN HORTICULTURE?**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ)
Luc Urbain, agronome (Saint-Romuald),  )  (418) 839.9002, poste 241
André Carrier, agronome (Saint-Joseph),  )  (418) 397.7825, poste 223

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE (IQDHO)
Serres ornementales: Gilbert Bilodeau, agronome,  )  (418) 834.5248
Pépinières: Marc Légaré, technologiste,  )  (418) 834.5301

Clubs de production en horticulture:
ÉCOLOMAX
François Demers, agronome,  )  (418) 821.0646

RÉSEAU DE LUTTE INTÉGRÉE DE BELLECHASSE
Denis Giroux, agronome  )  (418) 628.4792

CLUB POMICOLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC
Serge Mantha, agronome,  )  (418) 658.5846

HORTICLUB CHAUDIÈRE-APPALACHES
Nicolas Turgeon, agronome,  )  (418) 838.6792

SJB – Le 2 juin 2000

Accueil

**vos commentaires**

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

Bibliothèque nationale du Québec

COLLECTION DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES
du gouvernement du Québec

**Lien externe à la publication**

Vous avez sélectionné un lien pointant vers une ressource externe à la publication. Pour accéder aux liens externes utilisez directement le site de l'éditeur

## Essai d'un nouveau type d'épandeur

***Louis Robert, agronome, Conseiller en grandes cultures***

**Les épandeurs à fumier solide conventionnels n'ont pas beaucoup évolué depuis les 30 dernières années. Ils ne répondent plus aux exigences actuelles. Ainsi, plusieurs producteurs ne sont pas satisfaits de la qualité de l'émiettement («mottes» que l'on retrouve dans le foin) de leur épandeur ou encore de la largeur d'épandage limitée à la largeur de la machine, ce qui occasionne beaucoup de voyages, de nombreux passages, etc. Après tout, un épandage de fumier, c'est une fertilisation qu'on applique: un engrais mal distribué, on ne peut pas compter là-dessus!**

Il y a, bien sûr, les épandeurs à décharge latérale, mais leur qualité de distribution dépend trop de la consistance du fumier. **Pourtant, la technologie** permettant un dosage précis, aussi peu que 5 tonnes/hectare, un émiettement fin et une distribution uniforme sur une largeur de 30 pieds, **existe**. Au moins deux compagnies manufacturières européennes, Strautmann et Pöttinger, occupent une grande part de marché dans toute l'Europe avec de tels épandeurs. Voici les principales caractéristiques de ces épandeurs: porte coulissante hydraulique, pont à vitesse indépendante (hydraulique), système déchiqueteur composé de 3 rouleaux horizontaux à haute révolution, jeu de 4 disques rotatifs pour dispersion arrière, essieu tandem, capacité de 6 à 18 mètres cubes, freins indépendants et suspension à lame.

Malgré la tendance marquée, surtout pour les fermes laitières de grande dimension, de passer à la gestion liquide, le fumier solide gardera la préférence de plusieurs éleveurs. Ce type de fumier est plus concentré en éléments fertilisants, il y a donc moins de matériel à entreposer, à transporter et à épandre, et il est plus organique. Moins odorant, il facilite une cohabitation plus harmonieuse avec le voisinage qui peut parfois créer certaines difficultés lorsque la période d'épandage arrive. De plus, ce qui n'est pas à négliger, le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA) administré par le ministère de l'Environnement comporte moins d'exigences pour les fumiers sous gestion solide que ceux sous gestion liquide. Avec le développement de l'élevage sur litière (porc, boeuf), les traitements de lisier, etc., il est à prévoir que nous verrons augmenter la quantité de fumier solide à gérer.

L'automne dernier, nous nous sommes rendus chez le propriétaire du seul exemplaire de ce type d'épandeur au Québec, monsieur Michaël Mathis de Sainte-Gertrude (Bécancour), un producteur de poulet à griller. Avec le fumier de volailles, très riche en éléments fertilisants, monsieur Mathis n'avait aucun mal à épandre uniformément une dose calibrée pour les besoins de ses cultures. Tout porte à croire que l'épandeur d'une capacité de 11 mètres cubes, tout en étant très versatile, présentera des performances supérieures aux épandeurs conventionnels et ce, pour de nombreux types de fumiers et d'amendements. Très bientôt, cet épandeur sera en démonstration sur 5 sites différents dans la région de Chaudière-Appalaches. L'épandeur sera alors testé avec des matériaux aussi variés que les fumiers de bovins laitiers pailleux et pâteux, fumiers de porcs sur litière, composts, chaux et boues magnésiennes.

Ce projet, qui bénéficie d'une subvention du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), a été rendu possible grâce à l'intérêt et à la disponibilité des producteurs membres de la Société moissonneuse-batteuse Saint-Camille senc dont monsieur René Audet est le président. Ces démonstrations ont été organisées conjointement par le MAPAQ et les Fédérations de l'UPA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic.

## COORDONNÉES DES DÉMONSTRATIONS

| DATE | HEURE | ENDROIT |
|---|---|---|
| Mardi 27 juin | 13 h 30 | Ferme Jacques & Rancourt<br>289, route Kennedy<br>Saint-Joseph-de-Beauce |
| Jeudi 29 juin | 13 h 00 | (À déterminer)<br>Sainte-Agathe de Lotbinière |
| Mercredi 5 juillet | 13 h 00 | Richard Gagné<br>4 296, rang Juliaville<br>Saint-Édouard-de-Lotbinière |
| Jeudi 6 juillet | 13 h 00 | Ferme Morinnal (Marial Morin)<br>999, rang Saint-Philippe<br>Saint-Anselme |
| Jeudi 13 juillet | 13 h 00 | Ferme René Audet<br>249, route 204, Saint-Camille |

**POUR INFORMATION**

Nous vous invitons à contacter l'une ou l'autre des personnes suivantes:

- Louis Robert ou Claude Labrie, MAPAQ, Centre de service de Sainte-Marie, 418.386.8116
- Mélanie Rodrigue ou Johanne Leblond, UPA de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic, 418.872.0770
- Céline Dupont, UPA de la Beauce, 418.228.5588

Le 24 mai 2000, révisé le 2000.05.29

Accueil

vos commentaires

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## Des services-conseils pour les entreprises agricoles

***Pierre Demers, président Fédération de l'UPA de la Beauce***
***Jacques Olivier, directeur régional, MAPAQ Direction régionale de la Chaudière-Appalaches***

**Dans le cadre de l'entente sur les services-conseils, les fédérations de l'UPA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse, de Lotbinière-Mégantic et de la Côte-du-Sud, ainsi que la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont convenu de faire connaître les divers services-conseils en agriculture existant dans la région.**

Dans ce but, vous retrouverez à chaque parution de votre journal *Vision agricole* une page synthèse décrivant les services-conseils pour un type de production ou un secteur d'activités. Dans la présente édition, nous traitons des services-conseils en horticulture. Les parutions suivantes aborderont l'acériculture, l'agroenvironnement, les grandes cultures, la gestion, le génie rural, les bovins de boucherie, la relève agricole, le lait et le porc. D'autres productions ou secteurs d'activités viendront s'ajouter à cette liste.

À chaque parution du journal, vous retrouverez la même forme de présentation mais avec des thèmes différents. Chaque article comprendra trois sections. La première vous expliquera pourquoi il est primordial de recourir à des professionnels aptes à vous dispenser des conseils; comment ceux-ci peuvent vous rapporter des dollars grâce à de meilleurs choix ou des décisions plus éclairées. La seconde partie vous présentera un ou des témoignages crédibles d'entreprises qui ont eu recours à de tels services. Enfin, la dernière section vous donnera des références où trouver ce type de services.

Afin de vous permettre de conserver cette information de référence, celle-ci se retrouvera regroupée sur une même page. Il vous sera donc possible de détacher celle-ci et de la conserver pour consultation.

Tant les représentants de l'UPA que ceux du Ministère sont d'avis que les entreprises agricoles doivent de plus en plus faire appel à des services-conseils, lorsque possible non liés, c'est-à-dire non reliés à la vente d'un produit. De nombreuses raisons militent en faveur d'un recours plus grand à de tels services, comme la venue de nouvelles technologies, une recherche d'une plus grande efficacité, un manque de temps pour tout faire et tout savoir, ainsi qu'un libre choix pour l'utilisateur dans la décision à prendre.

Cette action des intervenants du milieu vers une meilleure offre de services-conseils en région origine de la volonté concertée de l'UPA et du MAPAQ en cette matière. Cette volonté s'est concrétisée par la signature d'une entente nationale de partenariat visant le développement de services-conseils en agriculture à l'automne 1999. Cette entente permettra de doter le Québec et notre région de nouveaux services-conseils essentiels pour permettre aux entreprises

de saisir les nouvelles occasions d'affaire et de mieux faire face aux réalités actuelles. Aussi, cette entente permet de garantir à long terme les ressources budgétaires consacrées aux services-conseils en fixant une enveloppe minimale de 19,7 millions de dollars par année pour l'ensemble du Québec.

Pour atteindre les objectifs visés par l'entente, la mise en place de comités régionaux et d'un comité de coordination provincial fut privilégiée. La région de la Chaudière-Appalaches a déjà mis son comité en place et il est opérationnel. En plus de viser à faire connaître les services-conseils en région et d'en favoriser une plus grande utilisation, les membres du comité régional se sont déjà attardés à identifier les besoins régionaux en matière de services-conseils et ont analysé comment les services pourraient être améliorés.

Au nom de nos organismes respectifs, nous vous invitons à recourir aux services-conseils qui vous sont offerts et à nous identifier toute lacune observée ou amélioration souhaitée.

*Note : Pierre Demers est le président du Comité MAPAQ-UPA sur les services-conseils de la Chaudière-Appalaches.*

Accueil

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-06-26

## Gestion et formation ovine

***Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales***

**Le sens des affaires, la capacité de gestion, la formation de base et permanente sont évidemment des facteurs de réussite en production ovine comme dans les autres productions ou entreprises à but lucratif.**

**GESTION**

Cela se confirme encore en examinant le rapport intitulé «Analyse de groupe provinciale en production ovine 1998». Ce document a été publié par le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) dont le coordonnateur est monsieur Denis Boies, agronome. Ce rapport démontre les différences énormes de performances économiques et techniques chez les entreprises participantes. Les variations ne sont pas seulement dues à la taille des troupeaux. Bien sûr, les plus grands troupeaux ont de meilleurs résultats, mais ces derniers sont influencés par un grand nombre de facteurs importants.

Avez-vous participé à ce réseau en gestion? Si oui, bravo et continuez d'y participer. Vous avez sans doute appris beaucoup de choses sur les performances économiques et techniques de votre ferme. Vous savez aussi que votre position est relative à celle des autres. Ce qui est avantageux dans cette relativité, c'est qu'on peut toujours améliorer sa position et devenir plus rentable.

Si vous n'avez pas encore adhéré au réseau en gestion, il est encore temps d'y participer à peu de frais. Cette année, votre participation vous coûtera 150$. À ce prix, c'est une aubaine car, sans subvention, le même service vous coûterait quatre fois plus cher. Je vous incite à recourir à ce service pour continuer de prospérer en production ovine. Pour ce faire, appelez Denis Boies au 418.856.6322.

**SYMPOSIUM OVIN**

Les 15 et 16 septembre prochains aura lieu le symposium ovin à Rimouski. Le thème de cette année, qui se veut rempli d'enthousiasme, est: «La production ovine, j'en vis». Plusieurs sujets seront traités: les étapes de démarrage en production ovine, l'accroissement de la production et la productivité. Vous ne ferez pas qu'écouter de bonnes conférences. Vous aurez aussi l'occasion de visiter de belles fermes et vous pourrez assister à des démonstrations de technologies nouvelles.

En outre, vous pouvez dès maintenant vous inscrire à un des quatre concours organisés à votre intention soit: entreprise ovine de l'année, mise en marché ordonnée, carcasses en forme ou trouvailles de bergerie. Les gagnants seront connus lors de la soirée de gala du symposium. Pour vous inscrire à un de ces concours ou pour plus de renseignements, appelez au 1.888.535.2537.

Pour vous rendre à Rimouski dans une ambiance de partage et d'échange, vous pouvez vous joindre au Club d'encadrement technique ovin de la région de Québec qui organise un voyage de groupe. Profitez-en pour agrémenter votre voyage et réduire le coût de participation. Pour ce faire, contactez Manon Lepage, agronome, au 418.839.0248. Inscription au plus tard le 19 juin prochain.

Le 8 mai 2000, 2000.05.30, vérifié lv 2000-05-31

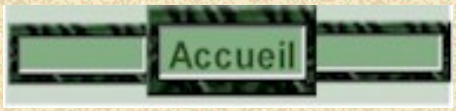


**vos commentaires**

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## Toitures sur les structures d'entreposage de lisier

***Michel Fortier, ingénieur***

**Voici la suite de l'article paru dans l'édition d'avril de Vision agricole. Pour conclure sur le sujet, voici mes recommandations et constatations relatives au coût des toitures de réservoirs à lisier**.

**RECOMMANDATIONS**

Les recommandations suivantes devraient être prises en compte en ce qui concerne les toitures de réservoirs à lisier. Règle générale, il faut privilégier des réservoirs plus profonds pour diminuer le coût de la toiture. De plus, portez attention au $H_2S$ (surlure d'hydrogène) lors de l'agitation du lisier.

***Toits constitués de demi-fermes et de fermes***

Appliquer de la résine époxy sur les goussets pour prévenir la corrosion et bien aérer la structure.

***Toits en béton***

Pour ne pas entraver l'agitation du lisier, privilégier un design comportant le moins de colonnes possible.

***Toitures de toile gonflée***

- Exiger de bonnes garanties (10 ans décroissant, 5 ans ferme), et ce, même si on sait que de telles toiles sont installées depuis 15 ans sur certains bâtiments
- S'assurer d'un bon service après-vente.
- S'assurer que la compagnie est bien établie et fiable, qu'elle sera en opération dans plusieurs années.
- Prudence! Les compagnies étant elles-mêmes prudentes, certaines expérimentations et améliorations restent à faire afin d'optimiser les produits.
- Bien polir les arêtes extérieures et intérieures du mur des citernes pour éviter qu'elles ne coupent les toiles.

**CONSTATATIONS RELATIVES AU COÛT**

**Toitures constituées de demi-fermes, de contreplaqué et de bardeaux d'asphalte**

Coût abordable jusqu'à 30 mètres (m) de diamètre, représentant entre 60% et 70% du coût de construction du réservoir. Pour des diamètres plus grands, le coût des demi-fermes triangulaires est trop élevé; le coût du toit égale ou excède alors le coût de la citerne.

**Toitures constituées de fermes et de tôle**

Coût abordable jusqu'à 22 m de diamètre; non utilisables pour des diamètres plus grands.

**Toitures en béton armé**
Très cher.

**Toitures en toile gonflée**
Coût très abordable, correspondant au tiers environ du coût de la citerne.

**AVARIES SURVENUES**
Des effondrements de toiture en bois, en acier et en béton se sont déjà produits dans le passé. Le manque d'aération, occasionnant la corrosion des composantes métalliques des fermes ou des arches de toit, en était la principale cause. De plus, l'absence de protection ou une protection inadéquate des goussets ou des pièces d'acier accélèrent le phénomène de corrosion et les effondrements.

Pour ce qui est des toitures en béton, les toits qui se sont effondrés étaient souvent insuffisamment armés et l'armature était mal protégée (épaisseur insuffisante de béton). La résistance du béton était souvent déficiente et on n'utilisait pas du béton à air entraîné.

En ce qui a trait aux toiles gonflées, quelques toiles construites par Envirodôme ont été emportées ou brisées par le vent. Il semble cependant que des correctifs aient été apportés pour solutionner les problèmes. Une toile Géoairdôme s'est déchirée à cause d'une trop forte accumulation de neige au centre, l'affaissement et le déplacement soudain de la neige vers les parties plus en pente du dôme ayant créé un impact qui a étiré et rompu la toile. La compagnie Géoairdôme prévoit donc modifier la forme des dômes pour les diamètres de 25 m et plus en prévoyant une pente au faîte.

**ANALYSE ÉCONOMIQUE**
Du point de vue économique, on constate que les coûts annuels sont à peu de choses près identiques pour un épandage sur la ferme à 2,00$/$m^3$, pour des réservoirs non couverts ou des réservoirs de capacité utile équivalente couverts, selon le type de toit choisi.

À titre d'exemple, si un réservoir à lisier non couvert de 30 m de diamètre et 3,6 m de profondeur est requis, les coûts annuels associés, à la construction, à l'intérêt sur l'investissement et à l'épandage (2,00$/$m^3$) des eaux de précipitation captées, sont de 5 334$. Si ce réservoir est remplacé par un autre réservoir de capacité utile équivalente (23 m de diamètre et 4,8 m de profondeur) et doté d'une toiture, les coûts annuels sont alors de 5 305$ si la toiture est en toile et de 5 700$ si la toiture est en bois, contreplaqué et bardeaux d'asphalte.

Par contre, si les coûts de reprise et d'épandage passent à 3,50$/$m^3$, les coûts annuels reliés à cet item passent à 1 914 $ (3 282$ si les coûts de reprise et d'épandage sont de 6,00$/$m^3$). Quant aux coûts totaux annuels, ils deviennent respectivement 6 154$ et 7 522$, ce qui est supérieur aux coûts avec un réservoir équivalent équipé d'une toiture!

Comme on peut le constater, la construction d'une toiture sur des réservoirs à lisier est possible, souhaitable dans la plupart des cas. Des options autres que le béton s'offrent à nous, ce qui n'était pas le cas il y a une vingtaine d'années.

Entre autres, l'avenir des toitures en toile gonflée est prometteur! Les compagnies sont prudentes, y vont graduellement pour ne pas commettre d'erreurs. Les concepts sont bons; il leur reste à fignoler certains détails de construction et d'installation, et à préciser certains éléments de régie. Avant de prendre la décision d'installer un toit, il faut bien analyser, visiter, s'informer, compter… Voilà autant de mots clés qui vous guideront dans votre prise de décision!

Vérifié 2000-05-26 lv

Accueil

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## Les aliments bio en demande

***Marcel Roy, agronome, Conseiller régional en production biologique***

**Les consommateurs achètent de plus en plus d'aliments biologiques. La plupart d'entre eux semblent être motivés par leur santé à long terme, par crainte de résidus chimiques nuisibles, par le goût, la saveur ou la confiance qu'il mettent dans ce type d'aliments**.

Un groupe de conseillers du MAPAQ de la région de Chaudière-Appalaches a rencontré récemment le courtier Martin Béland. Celui-ci agit comme intermédiaire dans le commerce des aliments biologiques; c'est sa spécialité. Il s'occupe principalement des marchés de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Nord-Est américain. Déjà, plusieurs aliments québécois sont distribués dans ces régions. Le Québec exporterait environ 65% des aliments biologiques qu'il produit tout en important 70% de ce qu'il consomme; les produits québécois sont très appréciés.

Selon monsieur Béland, les consommateurs québécois sont davantage préoccupés par le prix que par la qualité des aliments. À ce sujet, nous accusons un retard de sensibilisation par rapport à nos voisins. Cependant, nos habitudes sont en train de changer favorablement. Les consommateurs ne trouvent pas seulement les aliments bio dans les boutiques spécialisées. En effet, les chaînes d'alimentation en offrent aussi et de plus en plus. La croissance des ventes dans les chaînes serait de l'ordre de 1 à 2% par année. Son évaluation du marché américain l'amène à constater que ce marché croît de 30 à 35% par année. Au Québec, la consommation augmente au rythme de 20 à 25% par année.

Nous lui avons demandé d'identifier les aliments pour lesquels la demande est bonne. En voici une liste sommaire: produits laitiers en général, poudre de lait, crème glacée, lait de chèvre, mets congelés, mets préparés, céréales, grignotines et tablettes de chocolat. Du côté des viandes fraîches ou congelées, on peut offrir le boeuf et l'agneau en coupes primaires, le poulet en parties, le porc transformé, ainsi que la truite. Il est certain que d'autres aliments peuvent s'ajouter à la liste, mais avant de produire, il faut s'assurer de vendre.

Bien que ce marché puisse sembler attrayant à prime abord, monsieur Béland nous met en garde contre l'idée de facilité. Les productrices et producteurs doivent d'abord se regrouper, apprendre à travailler ensemble et se faire confiance. L'individualisme des entreprises semble le principal obstacle au commerce. En groupe, les partenaires doivent se donner une discipline quotidienne et constante, persévérer dans leur projet commun et n'offrir que des produits d'excellente qualité de façon constante. Les consommateurs sont exigeants. Ce n'est pas un marché facile, mais il existe et prend de plus en plus de place.

Les gens prêts à travailler en équipe, fiers de leurs produits, disciplinés et réceptifs aux attentes des consommateurs peuvent envisager relever le défi du marché biologique, qu'il soit au Québec ou hors Québec. Les transformateurs aussi

peuvent profiter de ce marché en croissance pour diversifier leur gamme d'aliments. C'est un bon défi à relever.

**Référence:** Deschênes, Benoît. Le temps est à la collaboration. Bio-bulle, avril 2000, page 5.

**En collaboration avec:** Denis Brouillard, agronome, conseiller en développement des productions animales

Le 16 mai 2000, révisé le 2000.05.28

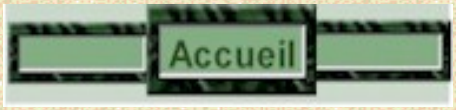


**vos commentaires**

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## Un nouveau poulet au soya

***Pierre Lemay, agronome, Conseiller régional en communication***

**Le soya suscite un intérêt certain chez un grand nombre de consommateurs, davantage préoccupés par leur alimentation. Sans tambours ni trompettes, les promoteurs d'Oléanergie F2001, une entreprise de la Montérégie, ont démarré une recherche en 1998 qui les ont conduits à la production d'un premier élevage alimenté au soya, à Vallée-Jonction, en Beauce.**

Le 9 mai dernier, les 11 100 oiseaux de la Ferme Bercy et fils inc., propriété de madame Nancy Lessard, prenaient la route de l'abattoir. Une première canadienne, quoi! En effet, dans le cas présent, ce sont les premiers poulets produits dans un élevage grandeur réelle, selon le concept alimentaire mis de l'avant par monsieur Jean Flibotte, directeur de la recherche et du développement d'Oléanergie F2001 et monsieur Guy Halde, copropriétaire de cette entreprise.

En collaboration avec le Centre de recherche et de développement des aliments de Saint-Hyacinthe, ils ont développé une alimentation pour le poulet à base de soya. Des essais à échelle réduite ont été réalisés et se sont avérés positifs. Le poulet produit une viande blanche qui contient 70% moins de gras et une viande brune qui comporte 68% moins de gras que le poulet produit selon une méthode plus conventionnelle. Outre cela, on parle d'une viande plus tendre, plus juteuse, présentant des gras dits meilleurs pour la santé.

Ce premier élevage présente des résultats plus qu'intéressants au niveau du poids et de l'ossature des oiseaux. Au niveau global, le taux de mortalité s'établit à 0,89% et, à l'abattage, le taux de confiscation est de 1%. Selon monsieur Daniel Hamel, responsable de l'application de la biosécurité à la Ferme Bercy, en début d'élevage, les oiseaux ont un taux de gain inférieur à la moyenne qui prévaut dans un élevage conventionnel. En fin d'élevage, par contre, ils dépassent les poids moyens habituellement rencontrés. Selon lui, cela s'explique par le fait que «dans les premiers jours, le poussin développe davantage son ossature qui se prépare à recevoir de la viande; cela fait un oiseau plus solide avec des membres bien développés.» Ce qui distingue ce poulet, c'est son programme alimentaire qui est complètement à base de végétaux; il n'y a aucune farine de viande ou de gras animal intégrés à la ration; aucun antibiotique ou facteur de croissance ne sont ajoutés. Éventuellement, les promoteurs lorgnent avec l'idée d'une alimentation excluant tout organisme génétiquement modifié (OGM).

Ce poulet est développé pour répondre à la demande du consommateur qui est soucieux de sa santé. Selon monsieur Flibotte, le poulet devrait se retrouver dans les comptoirs d'épicerie dès l'automne prochain. Il arborera un logo distinctif qui permettra de le reconnaître; son prix de vente devrait être comparable à celui du poulet de grains. Monsieur Halde, à la fois producteur agricole et copropriétaire d'Oléanergie F2001, est convaincu: «Les consommateurs ont des attentes envers nous les producteurs. Pour ce qu'on a développé, il y a un grand potentiel et avec ce concept alimentaire, on peut conserver et développer des marchés.» Quant à madame Lessard, de la Ferme Bercy et fils inc., elle est bien consciente du contexte de la mondialisation des marchés, et s'engage résolument dans la production de ce nouveau

type de poulet.

2000.05.31

**vos commentaires**

Québec
Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-06-26

## Introduction de nouvelles cultures

***Louis Robert, agronome, Conseiller en grandes cultures***

**Lors du colloque sur la diversification des grandes cultures tenu à Saint-Henri en février dernier, plusieurs possibilités de cultures alternatives ont été présentées aux 200 productrices et producteurs agricoles présents. Certaines étaient plus exotiques que d'autres, mais toutes offraient au moins un débouché réel et intéressant pour les années 2000. À partir de ce qui est acheté ici, on s'intéresse maintenant à ce qui peut être cultivé dans notre région, plutôt que d'essayer de vendre ce qui a été cultivé.**

À titre d'exemple, prenons les lentilles: rouges ou vertes, certifiées biologiques ou pas.
La plupart du temps peu ou pas transformés, tous les types de lentilles se vendent à fort prix dans les grandes chaînes d'alimentation, et ce, de plus en plus, car tant les marchés internes que d'exportation connaissent une expansion. Est-il possible de produire des lentilles ici? En théorie, oui. Comme c'est le cas de plusieurs espèces en essais chez des producteurs de la région cette saison, et en démonstration à la Ferme expérimentale de Saint-Lambert, il est fort possible que la principale raison de l'absence de lentilles dans nos plans de culture soit le manque de connaissances. Qui se risquerait à semer une culture dont on ne sait à peu près rien, et même que l'on a jamais vue?

C'est dans cette démarche que s'inscrit le projet de démonstration de nouvelles cultures à la Ferme de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) située à Saint-Lambert. Ce printemps, nous y avons établi des parcelles de lentilles, lin, lupin, pois secs, soya d'alimentation animale et soya d'alimentation humaine. Des parcelles de céréales d'automne (blé, seigle et triticale) viendront compléter le site en septembre.

Le triticale d'automne est une culture particulièrement intéressante pour notre région. D'abord, comme la plupart des autres céréales, on redécouvre ses vertus en alimentation humaine; notamment comme ingrédient dans les pains «multi-grains» qui sont de plus en plus populaires. Par ailleurs, depuis plusieurs années, les travaux de recherche en alimentation porcine lui attribuent une valeur semblable et même supérieure au maïs. Du côté agronomique, le triticale est rustique, aurait plus de chance de survie en Chaudière-Appalaches que dans la Plaine du St-Laurent, et contribuerait au maintien de la qualité du sol en gardant une couverture végétale complète durant l'hiver. Qui plus est, il se prête très bien au semis direct sur

retour de prairie, éliminant du coup pas mal d'heures en préparation de sol, épierrement, etc.

Le lin, quant à lui, a démontré son potentiel dans la région en 1999. Parti sans grande expérience dans cette culture l'an dernier, monsieur Marcel Cyr, de Saint-Elzéar, a adapté certaines techniques et équipements afin de réaliser un meilleur rendement cette année; de plus, la superficie consacrée au lin est maintenant passée à près de 80 hectares. Deux autres producteurs de la région en font également l'essai sur de bonnes surfaces. Bien que de volume encore limité, les marchés sont présentement ouverts au lin produit ici. Et la perspective à long terme est encore meilleure, car le lin figure très bien dans «l'armoire à pharmacie de Dame Nature».

Les champs de lin des trois producteurs permettront cette année de vérifier, dans un climat différent, le comportement de cette culture dans notre région, en particulier en ce qui a trait à l'incidence de la maladie «pasmo». Si les résultats sont égaux ou supérieurs à 1999, rien n'empêchera les superficies en lin de s'accroître encore un peu plus en Chaudière-Appalaches car il s'insère bien dans une rotation avec le maïs, le canola et les céréales. Les cinq autres cultures semées à Saint-Lambert, ce printemps, sont toutes des légumineuses, et s'avèrent donc aussi bénéfiques en rotation avec les céréales. Une des voies de prospérité de l'agriculture réside dans la rotation de cultures diversifiées, plutôt que de la domination d'une ou deux productions dont le prix est momentanément élevé, mais dont la rentabilité à long terme dépend de l'assurance-stabilisation (ASRA). Les parcelles de la ferme de l'IRDA se veulent donc une occasion de prendre un premier contact visuel avec ces cultures, dans la région. **Les agricultrices et agriculteurs désirant se renseigner sur le sujet sont cordialement invités à visiter ces parcelles dans le cadre des JOURNÉES PORTES OUVERTES qui se tiendront à la Ferme de Saint-Lambert, le jeudi 3 août 2000. Pour de plus amples informations, contactez votre centre de service du MAPAQ.**

| **ARMOIRE À PHARMACIE DE DAME NATURE*** | | |
|---|---|---|
| **Source de nourriture*** | **Composant** | **Réduction du risque de** |
| **Blé** | Fibres insolubles | Cancer |
| Fibres insolubles | Cancer | |
| Fibres solubles | Maladie du coeur | |
| **Orge** | Fibres solubles | Maladie du cœur |
| Fibres insolubles | Cancer | |
| Fibres solubles | Maladie du cœur | |
| Acides gras oméga-3 | Maladie du cœur | |
| Phytoestrogènes | Cancer du sein | |
| **Canola** | Acides gras essentiels | Maladie du cœur, réaction immunitaire |
| **Soja** | Isoflavones | Symptômes ménopausiques |
| **Sarrasin** | Fibres insolubles | Cancer |
| **Tomates** | Lycopène | Cancer, maladie du cœur, diabète |
| **Brocoli** | Glucosinolates | Cancer |
| **Ail** | Allicine | Cancer |

*Ces produits sont donnés à titre d'exemples et ne représentent pas une liste exhaustive des produits alimentaires qui sembleraient présenter des avantages pour la santé.
Source: Maclean's, United States Food and Drug Administration, reproduit dans Le Bulletin bimensuel, Vol. 10, No. 1, Janvier 1998, publié par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Division de l'analyse du marché.

Révisé 2000.05.28

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-10-03

## En Ontario, le bœuf de maïs…

*Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales*

**Des producteurs de bœuf ontariens viennent de décider d'investir dans un projet de production de bœuf de maïs qui a pour objectif d'augmenter la qualité et la constance du bœuf ontarien.**

Les membres de l'Association des finisseurs de bovins de l'Ontario (OCFA) n'ont adopté qu'une résolution à leur deuxième réunion annuelle; il s'agit de celle qui appuie le programme bœuf de maïs de l'Ontario. Ce programme de deux ans permettra de financer un chercheur de l'Université de Guelph et un nutritionniste. Leurs travaux permettront d'évaluer le contenu en énergie d'une multitude de rations à base de maïs servies en Ontario présentement et de déterminer les références que les finisseurs pourront utiliser pour élaborer une ration très énergétique et constante. Toutes les rations à évaluer seront servies et éprouvées dans des conditions commerciales.

La qualité et la constance se mesurent. Selon le directeur de l'OCFA, Dale Pallister, «le classement triple A est le premier critère à considérer dans les catégories (rendement) 1 ou 2 si possible, nous ne nous limiterons pas au rendement. En Ontario, nous avons besoin de plus de triple A que présentement pour satisfaire la demande des transformateurs. Jusqu'à Noël 1999, 34,3% des carcasses classées A ou B ont mérité le persillage AAA comparativement à 41,8% en Alberta. En outre, 16,1% des carcasses ontariennes ont classé 1/AAA (classés A1 avec persillage AAA) tandis que le pourcentage correspondant en Alberta atteignait 20,6%». Plus de 50% des bouvillons finis au Québec sont abattus en Ontario et entrent donc dans ces données. Quand nos bouvillons sont abattus en Ontario, ils sont considérés comme du bœuf ontarien.

Selon Dale Pallister, «l'Ontario reçoit beaucoup de bœuf transformé ailleurs au Canada. Pour mieux nous positionner face à cette concurrence, nous devons ajouter de la valeur (AAA) à notre bœuf». Il espère que le projet commencera cet été mais la négociation ne fait que commencer pour amasser les 500 000$ requis. La grande partie de cette somme sera fournie par l'Association des producteurs de bovins de l'Ontario (OCA) et le gouvernement fédéral. Ce projet devrait évoluer vers l'obtention d'une marque, telle «bœuf de maïs».

Plusieurs études révèlent qu'environ un steak sur quatre ne satisfait pas le consommateur. La volonté des finisseurs de s'adapter au marché s'avère tout à fait appropriée. Essentiellement, ce projet vise à proposer au consommateur un bœuf de plus grande qualité de façon constante. Cependant, à mon avis, à moins d'y ajouter un lien avec la génétique et la gestion (cahier de charges), il sera probablement difficile de faire progresser cet aliment vers les objectifs de constance et de qualité tels que désirés par les finisseurs ontariens. En effet, ces derniers n'ont pas associé un groupe de producteurs de veaux d'embouche d'une importance proportionnelle à leurs besoins en bouvillons pour le projet. Pour être fort et durable, un tel projet devrait associer tous les maillons concernés, à partir du producteur de veaux d'embouche jusqu'au détaillant en alimentation. Évidemment, l'aliment doit être traçable à tous les maillons de la

chaîne: production, transformation, transport, etc. pour rassurer le consommateur quant à l'origine, les caractéristiques et l'authenticité de l'aliment. Rappelons-nous que le consommateur désire que son bœuf soit tendre, savoureux, sûr et constant.

**Références**


- Personnel de Canadian Cattlemen. Ontario Feeders Support Corn Project. Canadian Cattlemen, février 2000, page 55.
- Lambert, Tim. New Initiatives for a Brighter Future. The BIO Leader, janvier 2000.
- Cleberg, H.D. Beef Consumers of the Future. Cattlemen's College, 17 juillet 1998.
- Corah, Larry. Why is There a Need for the Brand-Like Initiative. National Cattlemen's Beef Association, 1998.


Le 16 mai 2000, révisé 2000.05.29

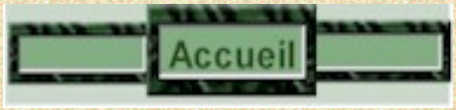


**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## GPS: un outil de gestion efficace

***Lanciné Bamba, agronome***

**Au printemps 1998, le MAPAQ, en collaboration avec la ferme Gérard Cloutier, a démarré un projet d'innovation technologique qui avait pour objectif de mesurer l'impact du géopositionnement par satellite (GPS) dans la région de Chaudière-Appalaches. Le travail consistait à installer un capteur de rendement et d'humidité, à calibrer des capteurs, prendre les données et interpréter les résultats.**

**Le rapport final présente les données comparatives de rendements et d'humidité pour chaque parcelle et pour l'ensemble des parcelles d'une même culture. Des cartes de rendements selon l'analyse du sol et les courbes de niveaux ont été réalisées. Un mesureur de rendement de marque «RDS Cérès», de même qu'un enregistreur de données «DS Hermès» étaient utilisés. Les poids et les taux d'humidité ont été calibrés avec une balance de précision et des testeurs d'humidité vérifiés. Trois champs ont été échantillonnés pour effectuer les tests.**
**Résultat des tests**

| | Champ 1 | Champ 2 | Champ 3 |
|---|---|---|---|
| Date de récolte | 1999-08-03 | 1999-08-26 | 1999-08-11 |
| Pesée réelle | 41,1 tonnes | 42,7 tonnes | 44,7 tonnes |
| Pesée selon capteur | 58,4 tonnes | 49,5 tonnes | 42,6 tonnes |
| Superficie récoltée | 18,29 hectares | 15,71 hectares | 11,72 hectares |
| Taux d'humidité | 14,52 % | 12,34 % | 14,82 % |
| Céréale récoltée | Pois Carneval | Blé SS Fundy | Orge Chapais |

**À partir de ces résultats, des corrections ont été apportées pour améliorer le drainage, la capacité de rétention de l'eau, la teneur en matière organique du sol, le pH, la texture du sol, le nivellement du**

**terrain et diminuer la compaction du sol. Ce projet d'innovation technologique vise à: rechercher de meilleurs rendements, accorder plus d'attention aux détails agroenvironnementaux, raffiner les connaissances face à cette nouvelle technologie et finalement, partager les résultats avec les autres. Des cartes ont été produites, avec l'aide du GPS, et comportent les informations suivantes: pH, indice en chaux, taux de matière organique, teneur en phosphore, en potassium, en magnésium et en calcium, etc. Ces cartes ont été faites afin de mettre à la disposition du producteur des données fiables pour une meilleure gestion de son exploitation. Somme toute, l'agriculture de précision peut être un outil efficace de gestion. Tout comme le contrôle laitier pour un producteur de lait, le GPS pourrait être un instrument important de gestion pour certaines catégories d'entreprises céréalières et oléagineuses. Cela, en autant que les gestionnaires de ces entreprises disposent d'une certaine habileté à interpréter les données fournies par cet outil et n'hésitent pas à prendre les moyens pour résoudre, au champ, les problèmes ou faiblesses qui ont été décelés.**

**Vérifié lv 2000-05-31**

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

**Mise à jour: 2000-10-03**

## La paissance en rotation, ça rapporte !

***Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales***

**Les producteurs de veaux d'embouche qui ont participé activement au réseau de pâturage en rotation ont amélioré significativement la productivité de leurs pâturages et de leurs troupeaux.**

La réalisation du **Réseau d'essais de pâturage en rotation en production bovine (vache-veau)** a duré trois ans, de 1995 à 1997. Les onze producteurs participants ont pu être subventionnés pour installer de nouveaux équipements et noter des données grâce à une **entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement agroalimentaire**. L'objectif du réseau était d'améliorer la productivité des pâturages. Ainsi, pour atteindre l'objectif, chaque producteur a divisé son pâturage en un minimum de six enclos, pesé les veaux lors de la mise au pâturage et lors du retrait, respecté les règles de conduite du pâturage en rotation et noté les données utiles.

**RÉSULTATS**

La ferme typique du réseau se caractérisait par un troupeau moyen de 34 vaches, 22 hectares de pâturage ordinaire et 13,6 hectares d'appoint. Ces superficies sont réparties en 10 enclos de pâturage ordinaire de 2,3 hectares en moyenne et 3 enclos d'appoint d'une superficie moyenne de 5,5 hectares. Plusieurs résultats valables ont été atteints. Graduellement, les producteurs participants ont amélioré la gestion de leurs pâturages. En effet, ils ont diminué l'utilisation du pâturage d'appoint de 2 hectares en trois ans tout en augmentant le troupeau de 4 vaches. C'est là un résultat très encourageant. En moyenne, il y a eu 3 unités animales de pâturage ordinaire par hectare, ce qui correspond à 1,8 vache, avec veau, par hectare. L'objectif de 5 jours en moyenne par paissance a été atteint puis dépassé; il est même passé de 5,4 à 4,6 jours en pâturage ordinaire. La durée du repos entre les paissances a diminué de 5,7 jours, ce qui implique une rotation plus rapide et un plus grand nombre de paissances. La hauteur moyenne de l'herbe lors de l'entrée des bovins dans les enclos s'est améliorée d'année en année, passant de 22 à 17 centimètres (cm) ; on visait atteindre entre 15 et 20 cm. À la sortie de l'enclos, l'herbe avait une hauteur variant de 7 à 5 cm: c'est ce qui était recommandé.

D'autres avantages à caractère économique ont pu être observés. Ainsi, dans le rapport on peut lire qu'«Une meilleure gestion de paissance a réduit les besoins de complémentation de 150 kilogrammes de matière sèche par unité animale soit l'équivalent de 8 tonnes annuellement pour une ferme typique. De plus le temps économisé pour servir cette quantité de matière sèche n'est pas à négliger.» Donc, sans calculer le temps, l'avantage économique en matière sèche seulement vaut plus de 300$ en herbe mais beaucoup plus si on avait eu à la récolter mécaniquement. De façon générale, on ne remarque pas de croissance accélérée des veaux par la paissance plus intensive lorsqu'ils sont avec leurs mères. Cependant, il est évident qu'on peut garder plus de bovins sur la même superficie, ce qui rentabilise sensiblement le pâturage.

**TÉMOIGNAGE**

Hugues Pouliot de Saint-Philémon est un des producteurs qui ont participé activement au réseau de pâturage en rotation et il se dit très satisfait des résultats obtenus: «Je trouve dommage que tous les producteurs ne pratiquent pas la rotation, surtout ceux qui manquent de superficie. Chez moi, la paissance en rotation a permis de réduire la superficie par vache et d'augmenter le rendement de presque le double.» C'est un résultat impressionnant. En outre, il a constaté que «L'herbe est toujours de qualité égale.» De routine, il ne garde le troupeau que trois jours dans le même enclos, mais parfois jusqu'à cinq jours maximum. De plus, il déplace à chaque fois le bassin à eau et le bac à minéral et sel en même temps que le troupeau. L'eau doit toujours être propre. Le fait d'aller déplacer fréquemment le troupeau lui permet d'observer les vaches en chaleur et de réagir promptement quand une bête devient malade.

Il fauche les refus au moins une fois par année. Le fait d'augmenter la charge animale par hectare favorise la consommation plus uniforme de l'herbe, incluant les mauvaises herbes. Ses enclos avaient une superficie variant de 1,42 ha (3,5 acres) à 2,02 ha (5 acres) pour 30 vaches. Une meilleure gestion du pâturage lui a permis de faire 4 à 5 paissances par enclos et exceptionnellement 6 paissances. Une nouvelle habitude qu'il a prise par le réseau, c'est de fertiliser par petites doses d'engrais à 2 ou 3 reprises au lieu d'une grosse dose une seule fois par année. Enfin, la rotation lui permet de constater que les veaux démontrent un bon gain de poids.

**Avec tant d'avantages économiques et alimentaires, nous ne pouvons que recommander fortement la paissance en rotation. Ce n'est pas compliqué et ça rapporte à coup sûr.**

En collaboration avec Jean-Noël Couture, agronome et Hugues Pouliot, producteur de veaux d'embouche.

Le 15 mai 2000, révisé le 30

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Date parution | Accueil vision

## Au menu, colloque et exposition

***Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales***

**Depuis plusieurs mois, le comité organisateur travaille à planifier le colloque caprin provincial qui aura lieu le 11 août 2000. Cette activité sera suivie de deux jours d'exposition, soit les 12 et 13 août, sur le site de l'exposition de Saint-Hyacinthe.**

Ce colloque provincial propose une série de conférences traitant de plusieurs sujets de grand intérêt pour les productrices et producteurs, qu'ils soient expérimentés ou débutants. Par exemple, on traitera de l'élevage des chevrettes, de l'influence des techniques de production sur la rentabilité de l'élevage, de l'influence de l'alimentation sur la composition du lait, de la qualité de lait requise pour la consommation, de la qualité de lait nécessaire pour la transformation, etc.. C'est un excellent programme que vous ne devez pas manquer si cette production vous intéresse.

L'exposition permettra d'observer des chèvres de nombreuses races laitières et bouchères. Les exposants viendront du Québec et de quelques provinces ou états voisins. Des stands seront aussi sur place pour offrir des produits ou services appropriés. Notez ces dates à votre agenda, c'est un événement à ne pas manquer! Pour plus de renseignements, communiquez avec le 418.523.5411 ou 1.888.535.2537.

Le 16 mai 2000, révisé le 2000.05.29

Accueil

vos commentaires

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000

Mise à jour: 2000-06-26

## Voyage boeuf en Abitibi

***Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales***

L'équipe boeuf du MAPAQ vous propose d'aller en Abitibi du 24 au 27 août 2000. Le thème que nous avons choisi est «efficacité du travail et agroenvironnement.»

Nous pensons que ce thème est particulièrement bien adapté à l'Abitibi, une région de grands troupeaux avec la charge de travail qui y est associée. L'agroenvironnement étant une préoccupation pour tous, nous en profiterons pour y observer les installations conformes ou en voie de le devenir. Les détails de l'itinéraire ne sont pas encore connus, mais nous y travaillons présentement. Cette année, nous ne prévoyons qu'un autocar d'une capacité de 56 passagers. Comme nous ne sommes pas en mesure de vous donner plus de détails pour le moment, nous vous invitons à communiquer avec votre centre de service, dans les jours qui viennent, pour de plus amples renseignements. Au plaisir de vous rencontrer lors de ce voyage!

L'ISLET: 418-247-3921
SAINT-CHARLES: 418-887-3351
SAINT-ROMUALD: 418-839-8844
SAINT-FLAVIEN: 418-728-3136
LAC-ETCHEMIN: 418-625-9001
SAINTE-MARIE: 418-386-8116
SAINT-GEORGES: 418-226-3200
THETFORD MINES: 418-338-2108

Le 16 mai 2000

Accueil

**vos commentaires**

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000